Une image contenant texte

Description générée automatiquement 

**APPEL A CANDIDATURE**

**POUR LA DESIGNATION D’UN MEMBRE SUPPLEANT DE LA COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE D’AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE MOBILITÉ**

Le Collège communal est à la recherche d’un nouveau membre suppléant de la commission consultative communale d’aménagement du territoire et de mobilité.

Vous êtes intéressé(e) par le devenir de votre village ?

Vous souhaitez vous impliquer dans les matières relatives à l’aménagement du territoire, l’urbanisme, l’environnement, le patrimoine ou la mobilité sur notre Commune ?

Cet avis vous concerne !

Cet appel à candidatures est destiné à l’ensemble des citoyen(ne)s de PERWEZ mais une priorité sera donnée aux habitants du village d’Orbais afin de maintenir la représentativité des villages sur l’entité (une réserve de candidature sera créée afin de pouvoir pallier à d’autres modifications éventuelles de la composition de cette commission).

Voici les modalités pour introduire votre candidature :

L’acte de candidature contient :

1° les nom, prénom, âge, sexe, profession et domicile du candidat ; Le candidat est domicilié dans la commune ou le siège social de l’association que le candidat représente est situé dans la commune.

2° parmi les intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques ou de mobilité, celui ou ceux qu’il souhaite représenter, soit à titre individuel soit à titre de représentant d’une association ainsi que ses motivations au regard de ceux-ci ;

3° lorsque le candidat représente une association, le mandat attribué par l’association à son représentant.

Sous peine d’irrecevabilité, les actes de candidatures sont adressés au collège communal dans les délais suivants : du 01 mai au 30 mai 2022 inclus – **prolongé jusqu’au lundi 18 juillet 2022 inclus.**

* soit par courrier postal recommandé ;
* soit par courrier électronique ([urbanisme@perwez.be](mailto:urbanisme@perwez.be)) ;
* soit déposé contre récépissé auprès des services de l’administration communale.

Toute demande de renseignement est adressée à monsieur Jérôme SNAPPE (081/649.260 – [urbanisme@perwez.be](mailto:urbanisme@perwez.be)).

La Directrice générale, Le Bourgmestre,

Stéphanie THIBEAUX Jordan GODFRIAUX